



C.D.A. WIZARDS

REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB C.D.A. WIZARDS

ANNEXE 2 REGLEMENT CHALLENGE CLUB - PASCAL CHARPENTIER

a). Organisation :

- Le Challenge Club a lieu une fois par an.
- Il est ouvert à tout participant, licencié ou non.
- Il se déroule en deux parties : le matin et l'après-midi, un décalage de 3 ou 5 pistes selon le cas vers la droite ayant lieu après 4 lignes consécutives.
- Les droits d'engagement et les dates limites d'inscription sont définis par les membres du bureau. Le paiement de l'engagement s'effectue en priorité par virement bancaire sur le compte de CDA Wizards.
- Tout retard au-delà de la 5e frame engendrera un score aveugle fixé à 120 pour les hommes et à 100 pour les femmes pour le retardataire et par ligne non jouée. Le handicap pourra s'ajouter à ce score.

b). Classement :

- Le classement du tournoi s'effectue sous 2 formes.

1] Challenge scratch :

Pour le meilleur score scratch masculin ainsi que pour le meilleur score scratch féminin sur l'ensemble des lignes jouées.

Les récompenses prévues, dans la limite des disponibilités financières du club, sont les suivantes :

- 1^{er} homme, 1^{ère} femme : Une coupe remise en jeu chaque année + 30 €.

Si le vainqueur du challenge ne participe pas au tournoi la saison suivante, il devra remettre cette coupe aux membres du bureau.

2] Challenge handicap :

Un classement dégressif sur le total des lignes jouées, handicap inclus, est effectué.

Les récompenses sont dépendantes des disponibilités financières du club, chaque participant sera récompensé.

L'ordre d'appel pour le choix des lots se fera du 1^{er} au dernier.

c). Handicap :

- Le calcul du handicap est décidé par les membres du bureau, en prenant appui sur les règles de la fédération.
- Actuellement, il est calculé sur la base de 220, en prenant 70% de la différence. Un maximum de 60 quilles par ligne sera attribué pour un homme et de 70 quilles par ligne pour une femme et un enfant de moins de 16 ans.
- Si le challenge a lieu durant le mois de septembre.
La moyenne prise en compte pour le calcul du handicap sera celle de la fin de saison précédente.
Pour les joueurs n'ayant pas de moyenne au classement de la saison précédente, le handicap sera calculé sur la moyenne de ses 4 premières lignes.
- Si le challenge a lieu entre le 1^{er} octobre et le 30 juin.
La moyenne prise en compte pour le calcul du handicap est celle du classement précédent le challenge.
Pour les joueurs n'ayant pas de moyenne au classement, il sera pris en compte sa moyenne de la saison N-1.
A défaut, le handicap sera calculé sur la moyenne de ses 4 premières lignes.

d). Le port du maillot du club est obligatoire pour les licenciés du club.